AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2179
FR0000124141-FS0995

26 septembre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VEOLIA ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 septembre 2016, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 septembre 2016, les seuils de 15% et 10% des droits de vote et de 5% du capital de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir 26 036 119 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant 52 072 238 droits de vote, soit 4,62% du capital et 8,36% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (compte propre)	15 434 207	2,74	30 868 414	4,96
CDC (Direction des Fonds d'Epargne)	10 601 912	1,88	21 203 824	3,40
Total CDC	**26 036 119**	**4,62**	**52 072 238**	**8,36**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT hors marché[2].

[1] Sur la base d'un capital composé de 563 364 823 actions représentant 622 740 078 droits de vote (compte tenu de la perte de droits de vote double liés aux 22 534 593 actions cédés auxquelles étaient attachés des droits de vote double), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[2] Cession de 22 534 593 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT dans le cadre d'un placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres auprès d'investisseurs institutionnels.